

28
1

EXCURSION

AU

CHATEAU-D'IF

(PRISON D'ÉTAT)

NOTICE HISTORIQUE

PAR

P. ÉTIENNE

CINQUIÈME ÉDITION

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines



MARSEILLE

E. CAMOIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Cannobière, 1

1869

EXCURSION

AU

CHATEAU-D'IF



NOTICE HISTORIQUE



Le Château-d'If, de Marseille, est peut-être le but le plus intéressant que se puisse proposer le touriste, ou quiconque est épris des excursions en mer. Le vaste port de la cité antique, l'un des plus animés du monde ; l'essaim d'embarcations coquettement pavoisées et parées qui se balancent le long des quais ; les centaines de navires, si divers d'allures, de nationalités, de pavillons, de formes, qui se pressent et s'entassent dans les eaux de la darse ; les canots légers qui glissent et louvoient entre les masses de la flotte commerciale ; puis, au-delà, les cieux d'azur, les flots transparents, les voiles qui blanchissent à l'horizon, quel spectacle vivant, original, varié ! Il n'est pas jusqu'aux récits merveilleusement mensongers publiés sur la redoutable forteresse par un célèbre romancier, qui n'ajoutent un attrait particulier et piquant au charme de cette excursion.

L'auteur de ces pages a voulu réunir quelques renseignements précis sur l'origine du Château-d'If, les vicissitudes qu'il a traversées, sa condition actuelle. Pour édifier les lecteurs de cette notice sur l'exactitude consciencieuse des moindres détails qu'elle renferme, on ajoutera simplement qu'on s'est surtout servi pour l'écrire de l'*Histoire de Marseille*, par Ruffi, de la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, et de documents entièrement inédits.

A trois kilomètres sud-ouest de Marseille, au centre de la rade de cette ville, trois îles s'offrent aux regards. La Providence semble les avoir placées là, soit pour protéger, sentinelles avancées, le littoral de la cité Phocéenne, ou pour assurer sa sécurité en brisant la houle, soit pour offrir un bon mouillage aux vaisseaux soumis aux salutaires précautions du système quarantenaire. La première de ces îles est le Château-d'If; les deux autres sont les îles de Ratoneau et de Pomègue, reliées entre elles par une digue de trois cents mètres de longueur.

Ce groupe forme, avec un grand nombre d'autres îles plus petites, une chaîne qui se lie au cap de Daume. Toutes sont formées de la même roche calcaire que les collines de la côte. En avant des îles, se dresse le Canoubier, tour construite sur un écueil qui a dû avoir dans les temps reculés plus d'étendue qu'aujourd'hui.

Selon les uns, l'île d'If (*hypæa*) tirerait son nom des ifs qui la couvraient jadis; mais cette opinion est en désaccord avec l'ancienne dénomination: *Casteou-d'Y*; d'un autre

côté, l'*if* s'appelle *Tuy*, en provençal. Le nom primitif paraît plutôt venir de *Hypæa*, qui fut aussi celui de l'une des îles d'Or ou d'Hyères.

De tout temps l'existence de ces îles a été constatée, et à l'époque où Jules César venait avec ses légions assiéger Marseille, qui ne se rendit qu'après la plus héroïque défense, douze galères romaines sous le commandement de D. Brutus, s'étaient retranchées dans l'étroit espace de mer appelé *Fretum Julii* (Frioul), qui sépare les îles de Pomègue, ou *Pomponiana* et de Ratoneau, ou *Mèse*. C'est de là que cette flotte s'élança à la rencontre des galères marseillaises envoyées à sa poursuite, et les mit en déroute. L'île d'If, celles de Pomègue et de Ratoneau servirent de retraite à plusieurs solitaires, dans les premiers siècles du christianisme.

Toutes ces îles, aujourd'hui si nues et si rocailleuses, étaient alors verdoyantes et giboyeuses : les collines qui font à l'azur de la mer un cadre pittoresque, étaient également couvertes de bois et devaient présenter le plus riant aspect. C'est de la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde, si nous en croyons l'histoire, que Jules César tira le bois nécessaire à la construction des tours, des mantelets et des machines nécessaires aux opérations du siège de la grande cité grecque.

Marseille a toujours revendiqué la possession de ces îles ; cependant elles furent tour à tour soumises à divers pouvoirs ; en 1353, le comte de Provence en avait fait don à plusieurs particuliers qui ne tardèrent pas à être déposés par les Marseillais.

En 1384, la reine Jeanne de Naples, comtesse héréditaire de la Provence, inféoda ces îles par lettres-patentes qu'elle fit expédier à son écuyer Arnaud de Montolieu, et celui-ci, trois ans après, fut autorisé par le Viguiier (1) de Marseille à interdire à toutes personnes, sous peine d'une forte amende, d'aller y chasser avec des oiseaux, des filets, des bâtons, des chiens, des furets ou autres animaux sans sa permission. Il fit défendre également sous les mêmes peines, dit de Ruffi, d'aller faire du bois dans les îles, ne permettant qu'aux pêcheurs d'en prendre « pour faire chauffer leur chaudière, sans toutefois en porter chez eux. » On voit combien ces îles étaient alors boisées et peuplées de gibier : près d'un siècle plus tard, en 1470, elles l'étaient tellement encore que René d'Anjou, dit le *bon roi René*, l'un des derniers comtes de Provence, avant la réunion de cette province à la France (1487), nommait son chambellan, Clovis de Beaumont, veneur général des îles de Marseille et des autres lieux maritimes, s'étendant jusqu'à Toulon et aux îles de Sainte-Marguerite.

En 1529, François I^{er} fit construire le Château-d'If destiné à servir non-seulement d'avant-poste de Marseille, mais encore de lieu de détention. Selon la tradition, les murs furent élevés sur les débris d'un cirque qui avait été construit par les Romains. François I^{er} voulut lui-même poser la première pierre du nouvel édifice ; il plaça sous cette pierre une fiole remplie d'huile, un flacon de vin, une boîte

(1) Nom donné en France, avant la Révolution, à des juges de première instance, lieutenants des comtes dans les tribunaux appelés *Vigueries*.

en métal hermétiquement fermée contenant du blé et une plaque commémorative de la fondation. Ce qu'on appelait le Château-d'If, et qui n'était qu'un simple bâtiment à l'usage de ceux qui avaient obtenu le droit de chasse dans l'île, fut alors démoli.

Un curieux épisode, qu'il nous paraît intéressant de rappeler, se rattache à l'histoire de l'île d'If. En 1533, le roi de Portugal avait fait hommage à François I^{er} d'un rhinocéros, dont les proportions monstrueuses le rendaient l'objet de la curiosité publique. Malheureusement, pendant la traversée, l'animal tomba malade, et l'on se vit dans la nécessité de le débarquer provisoirement dans l'île.

A cette époque, le roi de France, qui avait conclu le mariage de Henri, duc d'Orléans, son deuxième fils, avec Catherine de Médicis, fille de Laurent II de Médicis, duc d'Urbin, née à Florence, s'était rendu à Marseille, précédé et suivi de toute sa cour, et d'une foule de seigneurs étrangers, pour assister aux fêtes splendides dont la cité phocéenne devait être le théâtre à l'occasion de ce mariage.

François I^{er}, impatient de voir l'hôte de l'île d'If, dont la vie était en danger, s'embarqua le soir même de son arrivée, c'est-à-dire le 8 octobre 1533, dans une coquette galère, et se rendit au château. Au retour du souverain, le lendemain, toute la population marseillaise s'était portée sur la Cannebière, lieu de débarquement, pour saluer son arrivée. A ce moment, une véritable bataille, bataille toute pacifique cependant, s'engagea à coups d'oranges entre les seigneurs et la foule. Les dames se mêlèrent de la partie, et, chacun voulant prendre part au combat, l'engagement

devint bientôt général. Le roi lui-même ne fut pas épargné. Quelques projectiles, habilement lancés par des mains féminines, l'atteignirent ; il y riposta adroitement, en prenant, disent les historiens, un grand plaisir à cette scène originale. Cet incident ne fut pas celui qui égaya le moins les habitants pendant le séjour de François 1^{er} à Marseille.

Les fortifications qui couronnent les rochers et ceignent tout le contour de l'île, furent construites dans les années 1596 et 1597, pendant que l'île et le château se trouvaient placés par le gouverneur, Nicolas de Beausset, seigneur de Roquefort, sous la protection du grand-duc de Toscane, protection qui les préserva de l'occupation espagnole.

Le 20 avril 1597, les Toscans s'étant rendus maîtres absolus de la place, les Marseillais tentèrent d'élever un fort dans l'île de Ratoneau pour battre le Château-d'If. Don Juan de Médicis, frère naturel du grand-duc, survint avec un renfort de galères et de galiotes, empêcha les Marseillais d'achever les fortifications de Ratoneau, et fit travailler à un nouveau fort dans l'île de Pomègue. Les Marseillais eurent donc à supporter pendant quelque temps la présence d'une garnison étrangère dans la rade même de la ville.

Enfin, le duc de Guise, gouverneur de Provence, parvint à battre l'ennemi, fit jeter dans le port de Ratoneau deux cents soldats, et le garnit de munitions de guerre et de bouche. En 1598, il y eut cessation d'armes, et il fut conclu à Florence un traité aux termes duquel, et moyennant une forte rançon, les îles du Château-d'If, de Ratoneau et de Pomègue furent restituées à la France ; les fortifica-

tions du Château furent ensuite portées au degré de défense qu'elles ont maintenant.

Le premier officier qui eut le commandement du Château, sous le titre de capitaine du Château-d'If, fut Louis de Fournillon ; il exerça cet emploi jusqu'au 29 janvier 1539. Louis Adhémar de Monteil, baron de Grignan, lui succéda et prit le titre de gouverneur de la Ville, de Notre-Dame-de-la-Garde et du Château-d'If. François et Claude de Simiane eurent successivement cette charge jusqu'en 1573, époque où Charles IX la donna à Nicolas de Beausset, qui, sous Henri IV, en 1598, fut relevé dans ce gouvernement par Paul de Fortia, seigneur de Pilles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. A la mort de Paul de Fortia, son fils lui succéda, et tous deux furent enterrés dans la chapelle du Château.

Le Château-d'If, par sa position, semble plus particulièrement garder et protéger l'espace compris entre les îles de Ratoneau et de Pomègue, lesquelles, réunies, comme nous l'avons dit, par une digue, forment le port Dieudonné ou de la Quarantaine.

Les travaux remarquables de la digue dont il est question, commencés en 1822, ont été achevés en 1824 : on aura une idée de leur importance, lorsqu'on saura que la masse de pierres nécessaires par cette construction est évaluée à 250,600 " 96^c cubes, pesant 651,588,496 kilogrammes. La digue elle-même n'a pas moins de 300 mètres de longueur sur 38 mètres de largeur à fleur d'eau. A sa base, c'est-à-dire au fond de l'eau, sa largeur est de 90 mètres.

*